

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 11 septembre 2017 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 35 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2017-09-140 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2017-09-141 **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 août 2017**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 août 2017;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2017-09-142 **Établissement de sous-catégories additionnelles d'immeubles non résidentiels aux fins de la fixation des taux de taxes foncières**

Considérant que les nouvelles dispositions réglementaires liées au projet de loi 122, adopté le 15 juin 2017 par l'Assemblée nationale, permettent notamment l'établissement de sous-catégories additionnelles d'immeubles non résidentiels aux fins de la fixation des taux de taxes foncières;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives avise Servitech, évaluateurs agréés, que la municipalité n'utilisera pas cette possibilité pour le rôle d'évaluation 2018.

2017-09-143 **Nomination d'un chemin privé**

Considérant que le nom *Chemin de la Rive* a été proposé par le propriétaire, pour nommer le chemin privé construit sur sa propriété;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives atteste ce nom et demande à la Commission de toponymie du Québec de l'officialiser.

2017-09-144 **Rémunération personnel électoral**

Considérant que la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités (LERM) fixe la rémunération du personnel électoral affecté au scrutin et au vote par anticipation;

Considérant que dans certains cas, cette rémunération n'atteint pas le taux horaire du salaire minimum établi par la Commission des normes du travail du Québec soit 11,25 \$;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives assure un taux horaire de 11,25 \$ au personnel électoral affecté au scrutin et au vote par anticipation, dans le cas où la rémunération établi par la LERM ne l'atteignait pas.

2017-09-145 **Soumission des Construction Paul Béland inc.**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, d'accepter la soumission des Constructions Paul Béland au montant de 6 173,86 \$ plus taxes, en rapport avec la construction d'une pièce à l'intérieur de la bâtisse située près de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac, dans laquelle une toilette et un lavabo seront installés.

2017-09-146 **Soumission des Machineries lourdes W. Saint-Arnault & Fils inc.**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'octroyer le contrat d'aménagement de l'installation septique pour la bâtisse située près de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac, aux Machineries lourdes W. St-Arneault et Fils inc., au montant de la soumission déposée soit 6 500 \$ plus taxes.

2017-09-147 **Aménagement d'un Parc à Grande Anse**

Considérant que Multi-services Paul Guillemette accepte, au taux horaire de 50 \$, de réaliser le projet d'aménagement du parc de Grande-Anse cet automne;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise l'exécution de ces travaux par Multi-services Paul Guillemette au taux horaire précité.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Joël Francoeur, président de l'Association du lac Mékinac, qui demande à ce que la municipalité remplace le panneau indiquant la direction de certains chemins ainsi que la rampe de mise à l'eau, installé à l'entrée du pont du lac Mékinac.

Il signale qu'un nouveau panneau du même type que celui installé pour les besoins de l'Association dernièrement bonifierait la facture visuelle de ce secteur.

- De Diane Moody, qui demande à ce que la municipalité effectue des travaux d'élagage sur le chemin Lejeune, par mesure de sécurité lors des croisements entre deux véhicules.
- De Sylvie Éthier, vice-présidente de l'Association du lac du Missionnaire et présidente du comité du sentier multifonctionnel, qui remercie les membres du conseil municipal pour l'aide financière accordée à l'entretien de ce sentier.

Elle précise qu'elle servira principalement à défrayer le coût de l'essence des bénévoles qui nettoient, entretiennent et tracent la piste multifonctionnelle pour la saison 2017-2018.

- De la présidente du Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac, qui demande une aide financière de 1 000 \$ pour l'installation d'un revêtement de vinyle dans la salle de l'Âge d'or.

En soulignant espérer une réponse favorable, elle précise qu'une pareille demande a également été soumise au Service des loisirs Mékinac inc., et que la Fadoq fournira aussi 1 000 \$.

2017-09-148 Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

2017-09-149 Demande du Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte la demande de participation financière de 1 000 \$ soumise par le Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac, dans le but d'installer un recouvrement de vinyle dans la salle de l'Âge d'or.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 9 533,66 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 30 juillet et du 6, 13 et 20 août	4 901,48
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois d'août	600,00
Classique internationale de canots		
De la Mauricie	Aide financière 2017	1 500,00
Fondation québécoise du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	46,98
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Télébec Ltée	Service téléphonique	110,14
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,11
L'Érablière Les 4 D SENC	Remboursement trop payé	161,99
R. Richer, S. Clermont	Remboursement trop payé	576,38
Y. Lahaie	Remboursement trop payé	153,41
M. Simeurt, C. Étienne	Remboursement trop payé	258,22
L'Union-Vie Compagnie		
Mutuelle d'assurance	Assurances collectives	816,46
R. Trudel	Remboursement mise à jour évaluateur	137,00
D. Lesieur	Remboursement trop payé	154,49

2017-09-150 Sur la proposition Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2017-09-151 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 11 septembre 2017 totalisant 185 473,56 \$

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 045,20
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	356,04
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	356,04
Caroline Naud	Rémunération et allocation	356,04
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	356,04
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	356,04
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	356,04
Salaire journaliers	Installation pancarte, réparation chemins	292,61
Salaire hygiène du milieu	Préposé écocentre et déplacement	174,46
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	196,80
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Petite caisse	Frais de poste	51,63

Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures août et transport 2 conteneurs écocentre	5 680,06
MRC de Mékinac	Quote-part 3 ^e versement et enfouissement déchet Régie juillet et vidange boues de fosses septiques	62 313,68
Grégoire Richard	Collecte des ordures lacs 4 ^e versement	2 000,00
Xerox Canada Ltée	Photocopies	78,91
Hydro-Québec	Éclairage public, électricité patinoire et hôtel de ville	1 335,36
Pierre Brouillette Fiduciaire	Nom de domaine et hébergement site Web	227,40
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	7 384,27
Mach. W. St-Arnault & fils	Entretien écocentre et site valorisation secteur Missionnaire	465,65
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie chemin du Lac-du-Missionnaire Sud, Passe-à Groleau	4 249,76
Mach. W. St-Arnault & fils	Entretien site de concassé	310,43
Les Entreprises Crête (1993)	Pierre concassée secteur Missionnaire Sud	2 892,17
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 4 ^e versement	33 842,82
Daniel Durocher inc	Achat d'un luminaire de rue et réparation de lumières de rue	850,18
Buroplus	Fournitures de bureau	140,97
Club Quad Mékinac (2011) inc	Commandite publicitaire sur carte routière	150,00
Multi-Services Paul Guillemette	2 ^e versement entretien Parc du presbytère	425,00
Recyclage concassage Benyco	Concassage de pierre (12 000 tonnes)	51 059,19
Association québ. d'urbanisme	Inscription formation CCU 30 septembre	212,70
Groupe Ultima inc	Avenant modification police d'assurance	49,00
Association des directeurs Municipaux du Québec	Guide de gestion des documents municipaux	97,73
Acier Rayco	Ponceaux, manchons et toile géotextile	1 909,32
Nancy Parisella	Entretien paysager Hôtel de ville et Parc du presbytère	1 470,00
É. St-Amant	Remboursement trop payé	219,91
F. St-Amant	Remboursement trop payé	327,09
C. Bélair, S. Mercier	Remboursement trop payé	460,40
M. Douville, M. Racicot	Remboursement trop payé	259,21
Hydro-Québec	Électricité garage	27,64
Bernard Germain	Entretien été parc Grande-Anse	200,00
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien	29,20
La Coop Univert	Matériaux construction abri génératrice	1 102,48
Acier Rayco	Ponceaux	782,64
Consultants S.B.	Étude pour installation septique au bâtiment de la patinoire	919,80

Paiements pré-autorisés

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations août	461,18
---	------------------	--------

2017-09-152 Abattage de bouleaux au Parc du presbytère

Considérant que Jacques Bellemare, Guy Saint-Arnaud et Bruno Doucet ont abattu gratuitement les bouleaux du Parc du presbytère affectés par de la pourriture;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu que le conseil municipal de Trois-Rives les remercie pour leur bon travail, d'autant plus que le terrain a été laissé en très bon état.

2017-09-153 Demande d'estimation pour la production d'un panneau

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, de demander à Lettrage Plamondon une soumission pour la production d'une affiche signalétique de certains chemins, aux couleurs des panneaux de la municipalité déjà existants.

2017-09-154 Demande d'élagage des abords d'un chemin

Considérant la demande d'élagage des abords du chemin Lejeune par madame Diane Moody, invoquant la sécurité routière;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu d'informer madame Moody que les travaux demandés sont prévus pour l'automne 2017.

2017-09-155 Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.